



Litige expert assurance que faire

Par alban111

Bonjour

J'ai eu un accident avec un tiers identifié ma voiture a été déclaré économiquement irréparable coût des réparations 2200 euros

l'expert me propose 897 euros pour réparer la voiture le reste à ma charge

je suis victime et si je cède mon véhicule pas un seul n'est vendu à moins de 1200 euros que puis-je faire

Par blondeau59

si vous avez une assurance assistance juridique contactez les, moi je suis comme vous nous avons des droits ils me defende pour la meme chose